



Communiqué de presse

Vendredi 1^{er} juillet

GESTION DES DECHETS

Centre ancien d'Orléans : des solutions concrètes pour agir contre les dépôts sauvages de déchets

Afin de faire face à l'accumulation de dépôts sauvages de déchets à proximité des abris-bacs à déchets enterrés et de certains espaces publics du centre ancien, Charles-Eric Lemaignan et Serge Grouard avaient organisé en mai dernier une réunion de travail sur la collecte des déchets dans le centre ancien, en y associant des représentants des Vitrites d'Orléans et de l'U.M.I.H. (Union des Métiers de l'Industrie et de l'Hotellerie). Des mesures avaient été annoncées à cette occasion, elles sont aujourd'hui mises en œuvre.

Rappel du contexte

Les collectes de déchets ménagers ont été réorganisées par l'AggLO en octobre 2010. Cette réorganisation s'est traduite par la mise en place d'une collecte sélective en porte à porte pour tous les habitants de l'AggLO.

Après plusieurs mois d'adaptation des circuits de collectes, on constate, en particulier dans le centre ancien, des dépôts sauvages de sacs et de déchets à proximité des abris-bacs à déchets enterrés et de certains espaces publics, qui encombrent les rues et provoquent des problèmes de salubrité. Dans ce contexte, un certain nombre d'incivilités se sont développées, certains riverains et professionnels ayant pris l'habitude de déposer leurs sacs au niveau de ces points, alors qu'ils devraient déposer leur bac ou leur sac (pour ceux qui ne sont pas équipés d'un bac) devant leur domicile la veille du ramassage par les bennes en porte à porte.

Pour rappel, une enquête de terrain réalisée en 2009/2010 avait permis à l'AggLO d'identifier les difficultés de stockage des contenants dans le centre ville et de proposer la solution la mieux adaptée à chaque habitant. A l'automne dernier, l'AggLO a diffusé auprès de chaque foyer le planning de ramassage des déchets ménagers et du multimatériaux ainsi qu'un guide de tri.

Contact presse AggLO :

Cécile MONOD, Responsable du pôle communication

Tél. : 02.38.78.75.91 / Fax : 02.38.78.49.01

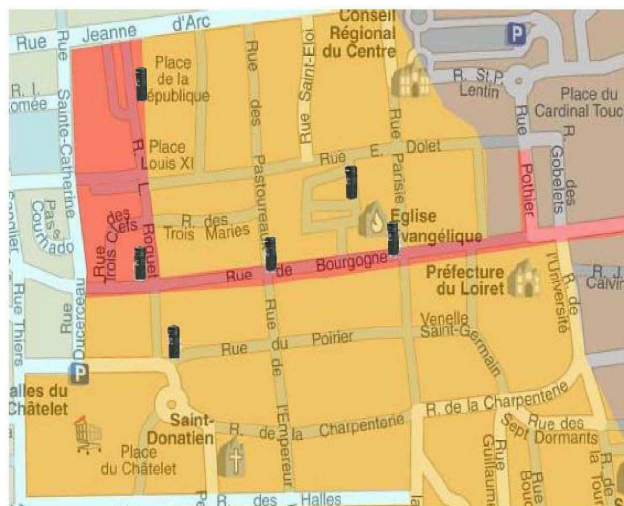


BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLÉ - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY

Des mesures concrètes

Pour permettre que le centre ancien, récemment embelli, reste agréable et propre, l'Agglo et la Mairie d'Orléans ont décidé de mettre en place certaines mesures :

Les abris-bacs à déchets enterrés - situés place de la République, rue Louis Roguet, Angle rue de Bourgogne/rue de l'Empereur, Angle rue de Bourgogne/rue Parisie, Place St Pierre Empont, Angle rue du Poirier/Place du Châtelet - **vont être supprimés à partir du 4 juillet.**



- DMR : mardi, jeudi, vendredi soir et samedi matin
Multimatériaux : mercredi soir
- DMR : mardi, vendredi matin
Multimatériaux : mardi matin
- PAV enterrés supprimés

Enfin, la Mairie et l'Agglo mettent en place dès le 5 juillet prochain une collecte gratuite du verre réservée aux **professionnels, en porte à porte, à laquelle ils peuvent continuer à s'inscrire (service sur inscription uniquement).**

Pour toute information complémentaire, numéro d'information déchets : 02 38 56 90 00.



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ - MARGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN - SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRIVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY